



Fédération Syndicale Unitaire VAR

Les contes de la bécasse.

Assis autour d'une table, le feu crépite et les chasseurs de Maupassant racontent des histoires ou plus exactement le chasseur qui a eu le privilège de manger toutes les têtes de bécasse narre un conte en échange de son festin ...

Notre président serait-il dans la même posture et n'est-il pas en train de nous raconter quelques contes en compensation des sacrifices demandés ? A moins qu'il ne soit le bécassot de service, un Jupiter à plumes qui se croit supérieur aux autres et qui les survolant devient méprisant ? Ou alors serions-nous censément les bécasses de service sur lesquelles on va tirer ? Après tout la chasse est ouverte et Nicolas Hulot a démissionné du gouvernement ...



Il est certain qu'avant la période estivale, pendant les vacances et à la rentrée, nous avons entendu de «jolies» histoires ! L'affaire Benalla ? Absolument pas une affaire d'Etat, circulez, il n'y a rien à voir ! Le rapport CAP 2022 sur la dite modernisation de la Fonction Publique ? Juste un rapport qui certes introduit le contrat, la précarité, l'individualité... et qui comme par hasard sort pendant les vacances ! La fusion des académies ? On gère forcément mieux une grosse structure qu'un espace à taille humaine ! Les restrictions de budget ? Notre premier ministre explique qu'il veut «que les français retournent au travail»... mais de toute évidence, il considère que l'Etat n'a pas à montrer l'exemple en

créant les emplois nécessaires dans la Fonction publique. Pire, il confirme 4 500 suppressions de postes en 2019 ! Les augmentations de salaire ? Mais enfin, il y a déjà la fin annoncée de la taxe d'habitation, n'abusons pas ! Le quasi gel des pensions et le décrochage de ces dernières par rapport à l'inflation ? Les retraité-es sont déjà assez privilégié-es ! Des nominations à la tête du client dans la haute Fonction Publique ? Vous galéjez ! Si Philippe Besson a été nommé consul à Los Angeles c'est justement pour vraiment en finir avec l'entre-soi des énarques !

Pingrerie, cruauté, couardise, adultère, fanfaronnade et autres qualités humaines... Guy de Maupassant n'a jamais été tendre avec le genre humain... pourtant, au fil de ses contes présentés à la manière d'histoires qu'on se raconterait le soir, on se dit que le «vieux monde» est bien toujours là, rien n'a vraiment changé ! Qu'elle est loin l'image d'Epinal du jeune président... que de cynisme et de pragmatisme, ... qu'il est vieux en fait notre président qui n'utilise que de vieilles recettes... Le nouveau monde ce n'est certainement pas lui qui peut l'incarner... c'est nous ! Nous sommes celles et ceux qui construisons encore des utopies, qui réfléchissons encore aux moyens d'arriver à une société plus juste et émancipatrice, nous écrivons le futur par nos actions et nos revendications, pas de contes à dormir debout, pas de français-es que nous prenons pour des bécasses.

Maryvonne Guigonnat, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : Un point sur la rentrée scolaire 2018 ; dans l'actualité.
- p 3 : Entretien avec Eric Serantoni ; dans l'actualité.
- p 4 : Elections professionnelles à venir ; partenariat avec les théâtres Chateauvallon et Liberté.
- p 5 : Retraité-es dans la tourmente ; classes passerelles.
- p 6 : Réforme du diplôme d'état d'assistant-e social-e ; paritarisme et Fonction Publique Territoriale ; fusion des académies.
- p 7 : Stage régional ; bilan de parcours sup.
- p 8 : Billet d'humeur.

Juillet, aout, septembre.

2018

Trimestriel N° 86
Directrice de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon

Dans l'actualité

Les agriculteurs se convertissent au bio

C'est Florent Guhl, directeur général de l'Agence Bio, qui l'affirme : « Le nombre de nouveaux engagés dans l'agriculture biologique atteint 4 300 fin juillet 2018, à comparer aux 3 700 comptabilisés sur la même période un an plus tôt. Un niveau record », sachant que, fin 2017, ils étaient 36 664 à revendiquer le label à la feuille verte. Outre ce record de conversion, la nouveauté réside dans le fait qu'elles touchent également désormais les filières des grandes cultures et des céréales qui ont été touchées par la baisse des prix. Le choix de l'abandon des engrains de synthèse et produits phytosanitaires chimiques est en effet avant tout un calcul économique pour la plupart des agriculteurs même si le versement des aides à la conversion connaît régulièrement des difficultés.

Quatre millions de ménages en attente d'un vrai logement

Plus jeune et plus urbain qu'il y a dix ans, plus souvent locataire et étranger : c'est le profil type du mal-logé en France. La Fondation Abbé-Pierre estime leur nombre à 4 millions, soit les 20 % des ménages les plus modestes. Ils paient un lourd tribut au renchérissement du prix des logements, accéléré depuis 2006. Ces familles se retrouvent victimes d'un effet ciseau : un revenu qui ne progresse quasiment pas et un loyer qui s'envole. Entre 2001 et 2006, les dépenses de logement – loyer et charges – augmentaient 1,7 fois plus vite que les bas revenus, puis quatre fois plus vite, entre 2006 et 2013, pointe l'étude de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). La part des ressources consacrée à se loger pour les familles à bas revenus est passée de 26,3% en 2001 à 33,6% en 2013 sachant que, pour l'ensemble des Français, elle était de 19 % en 2015, selon l'Insee.

Rentrée scolaire 2018

Le gouvernement doit revoir sa copie !

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

**240 000
BRAS EN MOINS
DANS LA FONCTION
PUBLIQUE.**

Ça va être plus difficile de donner la main...



Faire réussir tous les élèves constitue notre engagement quotidien et c'est la mission que nous confie la Nation. Depuis plusieurs années, nous attendons des moyens concrets pour répondre à cette ambition mais sur le terrain nous n'en voyons pas la couleur, bien au contraire...

Il est temps de traiter les vrais enjeux ! Pour cela, il faut impérativement améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels avec des créations de postes à la hauteur de ces ambitions.

Une rentrée difficile dans le 1er degré :

Pour la rentrée 2018, la dotation de 27 postes supplémentaires est largement insuffisante aux regards des enjeux et des besoins des écoles varoises. Il manque, dans notre département, plus de 250 postes d'enseignants.

La diminution des effectifs par classe, la scolarisation des enfants de moins de trois ans, le renforcement conséquent des moyens de remplacement et de l'aide aux élèves présentant des difficultés sont aujourd'hui des nécessités incontournables. Quid à cette rentrée des maîtres surnuméraires qui effectuaient un travail remarquable dans les écoles. Il reste, dans le Var, uniquement 10 postes d'enseignants supplémentaires pour presque 90 000 élèves !

Cette politique éducative est inacceptable, les élèves les plus en difficultés sont les plus touchés par ce manque criant de moyen. L'école ne réduit pas les inégalités entre les élèves, bien au contraire !

Dans le second degré pour le Var, on compte 410 élèves en plus par rapport à la rentrée 2017 et une dotation en baisse de 806 heures. On peut particulièrement souligner la situation des collèges, dans lesquels on prévoit la hausse d'effectifs la plus grande, 531 élèves supplémentaires, mais que l'administration a doté malgré tout de 450 heures de moins. Conséquence le nombre d'élèves par classe en collège explose ! La situation des lycées reste conforme à celle de l'année dernière, car la baisse des élèves en lycée a vu la dotation horaire diminuer d'autant. Conséquence les classes de lycées sont aussi chargées que l'année dernière. Les conditions de cette rentrée dans le second degré sont dégradées et la réforme du lycée et du lycée professionnel que le ministre souhaite mettre en place continuera cette dégradation pour les élèves et les enseignant-es.

Andrée RUGGIERO,
Dominique QUEYROULET,
Cédric TURCO

Rencontre avec Eric Serantoni

Secrétaire de section du Syndicat National de l'Environnement FSU,
Eric travaille au parc national de Port Cros.



Peux-tu présenter le SNE-FSU ?

C'est un syndicat construit autour du ministère de l'écologie, quand il en existait un consacré exclusivement à cette thématique. Il opère dans la sphère de l'environnement au sens le plus large de l'ONCFS, l'AFB, Agences de l'eau, le ministère de la transition écologique....mais aussi à l'Adème, le Cerema, et récemment VNF...

Quelles sont les problématiques les plus marquées dans le Var ?

Pour le Var, département très forestier, l'essentiel des actions touchent l'ONCFS, avec une forte activité de chasse et des effectifs réduits, l'Agence française de la Biodiversité en pleine construction

avec l'intégration de l'ONEMA, pour la police de l'eau et enfin le Parc national de Port-Cros. Ces trois établissements subissent le désengagement du gouvernement dans les politiques environnementales ainsi que les transformations tangibles des opérateurs de l'environnement. Les structures n'ont de cesse de se réorganiser (création de l'AFB avec fusion de l'ONCFS, mutualisation, etc) sans prospective fiable pour l'avenir de ces métiers.

Comment interprétez-vous le départ de Nicolas Hulot ?

Il est symptomatique de la situation. L'environnement apparaît comme un slogan vide alors que la conscience citoyenne s'en empare. Si l'enjeu est incontestable, très peu est fait. Nicolas Hulot a tenté d'influencer la politique gouvernementale, mais rien n'a changé, aucune avancée significative n'a été réalisée. Cependant son départ peut faire naître un élan suffisant, j'en veux pour exemple, les réactions citoyennes de type de la marche pour le climat ou l'appel "nous voulons des coquelicots". La politique du petit pas en matière environnementale ne suffira pas, il nous faut une vraie politique environnementale.

D'un point de vue plus général, que défendez-vous au sein du ministère de la transition écologique et plus globalement dans la sphère de l'environnement ? Notre première motivation est l'environnement mais cela ne peut passer que par la défense des métiers de l'environnement, des moyens réglementaires et humain engagés. L'humain reste bien évidemment au centre de notre préoccupation mais son avenir est totalement dépendant de l'état de notre planète. Nous avons élaboré des cahiers thématiques sur la biodiversité, l'eau, l'énergie... comme notre participation à l'évolution des doctrines de la politique publique en la matière. Le changement climatique est là mais nous ne changeons que très peu nos politiques et nos actes.

Des seniors à la peine

C'est le cas pour près d'un senior sur trois qui, n'ayant ni emploi, ni retraite, vit sous le seuil de pauvreté en France en 2015 selon une note publique de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Quelque 1,4 million d'individus, âgés de 53 à 69 ans, ne percevaient ni revenus d'activité ni pensions. Leurs ressources étaient issues, en très grande partie, « des minima sociaux, des allocations-chômage ou des pensions d'invalidité », rapporte la Drees. Le recul de l'âge de départ à la retraite, le chômage élevé pour ces tranches d'âge, la suppression de la dispense de recherche d'emploi pour les personnes d'au moins 57 ans inscrites à Pôle emploi, expliquent ce phénomène. Les femmes sont particulièrement touchées : elles constituent 2/3 des effectifs alors qu'elles ne « pèsent » qu'un peu plus de la moitié de la catégorie des 53-69 ans.

Le Clesi recrute (pour pas cher...)

Pourtant condamné en novembre 2017 à cesser ses formations de kiné en France en l'absence d'agrément ministériel, le centre libre d'enseignement supérieur international, dont l'un des campus est à Toulon, continue de proposer un cursus en 4 ans. Cela sans passer par la voie très sélective de 1ère année commune aux études de santé et avec un diplôme portugais à la clef. Sur son site le Clesi se vante de donner « enfin à chacun une chance d'avoir accès aux métiers de la santé, et privilégie une sélection sur le mérite ». Prix du mérite ? 10 200 euros par an. Une paille. Le tribunal avait pourtant aussi interdit « de faire paraître sur les sites Internet du Clesi International et ESEM France toute mention de formation en kinésithérapie ou en physiothérapie »... La directrice du Clesi, Christine Ravaz se justifie en rappelant que l'établissement a fait appel du jugement de novembre.

Benoit Casals

3



SNE, un syndicat de la FSU



Propos recueillis par
Emmanuel TRIGO.



Tarifs préférentiels au théâtre Liberté et à Chateauvallon pour les adhérent-es FSU.

Théâtre Liberté

La FSU a passé une convention avec le théâtre Liberté à Toulon, dorénavant lorsque vous commandez vos places sur internet, il vous suffit de cocher "tarif préférentiel" pour bénéficier d'une réduction de 8 euros par billet quel que soit le spectacle dans la salle Albert Camus ou d'une réduction de 7 euros si le spectacle a lieu dans la petite salle Fanny Ardant. Au moment de retirer vos places, il vous faudra présenter votre carte d'adhérent-e de votre syndicat. Une liste de tous les syndicats de la FSU a été donnée au théâtre. Vous pouvez aussi directement acheter votre place à la billetterie en indiquant que vous êtes adhérent-es de la FSU.

Chateauvallon

La FSU est abonnée à la "carte collectivités" de Chateauvallon. Elle permet à tou-te-s nos adhérent-es de bénéficier d'un tarif spécial (18 euros) : il suffit de signaler lors de vos réservations que vous êtes syndiqué-e à la FSU pour bénéficier de ce tarif préférentiel (plein tarif la place vaut 29 euros).

Maryvonne GUIGONNET



Je vote, tu votes, nous votons...

Les trois versants de la fonction publique, d'Etat, Hospitalière et Territoriale, votent pour les élections professionnelles dans la même période, du jeudi 29 novembre au jeudi 06 décembre.

Chacun votera pour élire ses représentant-es aux instances de la fonction publique : les CT, CAP et CCP. Les représentant-es aux CHS-CT et aux conseils supérieurs de la FP seront également renouvelés. Pour la première fois, les listes de candidat-es respectent la part de femmes et d'hommes des effectifs. L'ensemble des personnels est appelé à voter, syndiqué ou pas, chacun-e doit participer à cet acte démocratique. La FSU représente les personnels dans les trois versants de la Fonction Publique.

Pourquoi ?

Les élections vont fixer pour quatre ans les équilibres entre les différentes organisations syndicales et les fédérations. Voter pour la FSU et ses syndicats va donc permettre de peser dans les instances face à l'administration sur l'organisation des services, les conditions de travail, les carrières etc., au niveau national, ministériel ou local.

Dans les départements

Pour les trois FP, les comités techniques (CT) examinent les questions collectives relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, comme par exemple les règles statutaires, les emplois et les postes, les méthodes de travail, la formation etc. Pour ces instances, le vote se fait par fédération, il faut donc voter FSU.

Par exemple, le CT de l'Education, à l'échelon départemental statue sur la création et la suppression des postes dans les établissements et les représentant-es de la FSU pèsent sur ces décisions, cette année ils ont obtenu la création de 11 postes.

Pour suivre votre carrière

Pour les trois FP, les CAP pour les titulaires, les CCP pour les contractuel-le-s, examinent les questions individuelles, relatives à la carrière, c'est-à-dire l'avancement, les nominations par liste d'aptitude, les congés de formation etc. Pour ces instances le vote se fait par syndicat, il faut donc voter pour un des syndicats nationaux affiliés à la FSU, selon votre profession.

Un vote qui pèse sur toutes les instances de la vie des fonctionnaires

Les CHS-CT sont des instances de concertation chargées de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agent-es dans

leur travail. Ils ont pour mission de participer à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à la mise en œuvre, par le chef de service ou d'établissement, des prescriptions du code du travail dans ce domaine. Par exemple, localement, lors d'une visite d'établissement, nous avons rappelé l'obligation à l'employeur de financer les équipements de sécurité des personnels.

Les conseils supérieurs traitent les questions générales soit des trois fonctions publiques réunies, soit pour chacune d'entre elles.

Quelle que soit la fonction publique à laquelle vous appartenez, les candidat-es, des listes nationales ou locales, sont des collègues, qui travaillent comme vous et connaissent les particularités et les difficultés de votre métier. Votez FSU pour garantir vos droits.

Comment ?

Il y a trois procédures de vote, choisie chacune par la fonction publique à laquelle vous appartenez. Le vote papier, à l'urne, le vote par correspondance et le vote électronique. Les électeurs-trices reçoivent toutes les informations nécessaires et le matériel de vote. Pour celles et ceux qui émettent un vote électronique, comme dans l'Education, il faut vérifier l'accès à votre boîte professionnelle où les modalités de vote vous seront communiquées et qui vous permettra d'activer votre compte électeur-trice. N'attendez pas la période de vote pour vous renseigner, la participation massive au vote apportera une légitimité plus forte à vos élu-es. Pour une meilleure défense de vos droits, votez FSU et ses syndicats.

Geneviève CLERC



Retraité.e.s

Toujours dans le collimateur...



Nous sommes face à la volonté du gouvernement de faire baisser le poids des retraites dans le PIB (ensemble des richesses produites sur une année) alors que le nombre de retraité-es augmente, ce qui, inéluctablement, provoque une baisse du pouvoir d'achat des retraité-es.

La prochaine réforme des retraites s'inscrit dans cette perspective et concerne tout autant les actifs/actives que les retraité-es.

Ces attaques contre le pouvoir d'achat des retraité-es éclairent les objectifs d'un système universel de retraites par points. Le prix du point acheté en travaillant ne donnera aucune garantie sur sa valeur au moment de la retraite.

Le Premier ministre a annoncé la fin de l'indexation des pensions sur les prix, au nom de la «maîtrise des dépenses» et pour «privilégier la rémunération de l'activité et rompre avec l'aug-

mentation indifférenciée des allocations». D'une revalorisation liée aux salaires, puis à l'évolution des prix, on arrive à l'arbitraire en faisant fi de la loi et de toute concertation. Cette décision n'a rien de conjoncturelle. C'est un nouveau changement profond dans la conception de l'évolution des retraites qui est engagé.

L'abandon de l'indexation sur les salaires au profit de l'indexation sur les prix mise en œuvre par les précédentes réformes des retraites a déjà porté un coup rude aux retraité-es puisque leur pension se dévalorise par rapport au revenu des actifs. Ce phénomène a été aggravé par le report des dates de revalorisation. Après le gel des pensions en 2018, la revalorisation sera de +0,3% en 2019 et 2020 alors que l'inflation prévue est de 2,3 % par an.

Cette nouvelle attaque contre les retraité-es s'ajoute à une série de mesures régressives qui ont

sérieusement dégradé leur pouvoir d'achat. La FSU rappelle que la hausse de 1,7 point de la CSG depuis janvier 2018 se traduit par une perte moyenne de 500 € par an pour 9 millions de retraité.e.s.

La FSU demande des mesures immédiates pour améliorer le pouvoir d'achat des retraité-es qui passent par une revalorisation significative des pensions calculées à minima sur l'inflation, le retour à une indexation calculée sur les salaires, la suppression de l'augmentation de la CSG et l'augmentation des APL. Elle appelle également les retraité-es à poursuivre la signature des pétitions pour la suppression de l'augmentation de la CSG et fera tout son possible pour que le jeudi 18 octobre soit un nouveau temps fort de l'expression de la colère des retraité-es.

Michel FORTUNA et
Gilberte MANDON

Classes passerelles : des salles d'attente pour les bachelier-es recalé-es de parcour-sup !

Crées en urgence pour faire oublier les insuffisances de parcours-sup et le manque de places en BTS, les classes passerelles sont destinées prioritairement aux bachelier-es professionnel-les ayant obtenu un avis favorable à leur vœu d'orientation. Dans le meilleur des cas pour eux, les élus peuvent intégrer une section de BTS au cours du premier trimestre si leur niveau le permet et si une place est libérée ... par un décrocheur ! Sinon ils se verront attribuer une attestation, sans garantie pour l'année suivante. Quel mépris ! Mépris aussi pour les collègues du lycée Dumont d'Urville où a été implantée une de ces classes sans la moindre concertation, ni la moindre consultation du conseil d'administration. Tout ce que l'on sait c'est qu'elle disposera de 24 heures pour fonctionner sans autre cadrage national que des «recommandations de mise en œuvre».

Andrée RUGGIERO



Réorganisations territoriales : pour la FSU c'est NON !

Dans le cadre de la réforme de l'action publique, la réorganisation de la carte des académies, prévue en 2019 et 2020, va profondément bouleverser l'organisation de l'Éducation nationale, et l'académie de Nice serait la première touchée. Ces fusions auront des conséquences négatives en termes de service rendu. La FSU défend une administration «à taille humaine», de proximité, et avec des interlocuteurs proches des réalités du terrain. La FSU réaffirme son opposition à la fusion des académies. Celle-ci n'est soutenue par aucun argument d'intérêt général, de renforcement du Service Public. La fusion des académies est donc un choix politique d'alignement des académies sur la carte des régions. Rien d'autre ! Elle fait peser un risque de régionalisation des politiques éducatives, avec ce que ceci pourrait signifier en termes de renforcement des inégalités. De plus, cette perspective de fusion des académies ouvre l'opportunité de développer des organisations académiques cherchant à pallier, sur le dos du Service public et des personnels, le manque de moyens induit par l'austérité budgétaire chronique. Enfin la FSU ne peut s'empêcher de faire le lien entre l'annonce de la suppression de 400 postes d'administratif dans l'Education Nationale et ces fusions.

La FSU s'attache dès maintenant à réunir les conditions du rapport de force pour faire échec à cette politique et aux conséquences négatives qu'elle engendrerait.

Cédric TURCO



Fonction publique territoriale

Préserver le paritarisme et le fonctionnement de nos instances de concertation.

Le projet de «suppression du paritarisme», en vue d'une «déconcentration managériale» de la Fonction Publique et le projet d'une disparition des Comités Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) en les fusionnant au sein des Comités Techniques (CT) : de prochaines lois en parfait accord avec la volonté gouvernementale de mettre un terme à la fonction publique que nous connaissons et donc au Service Public que nous défendons.

Dans ce contexte, il est temps de réaffirmer la nécessité d'impliquer les fonctionnaires dans la gestion des services publics. Il ne s'agit pas de les traiter au mérite, mais tout simplement de maintenir des égalités de traitement. Les organes locaux de participation que sont les CT et les Commissions administratives paritaires (CAP) en sont les garants tout en maintenant le seul dialogue social possible avec les élus et l'administration au sein d'une collectivité territoriale. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités se lancent, bien souvent en faisant appel à des cabinets conseils, dans une analyse du temps de travail de tous leurs services. Il s'agit d'être en mesure de présenter de nouveaux modes d'organisation aux élus, tout en appliquant l'obligation légale de 1 607 heures à réaliser pour chaque agent. Ces

analyses quantitatives sont bien loin d'être suffisantes car elles négligent trop souvent les champs de la qualité du travail réalisé, de l'investissement humain, du quotidien des agents et de leur bien-être ou de la souffrance au travail.

Ces thèmes essentiels sont généralement abordés lors des préparations des réunions des instances d'une collectivité. Dans le cadre de divers groupes de travail, les représentant-es des personnels défendent la reconnaissance du travail accompli pour un Service public de qualité et l'égalité de traitement entre les agents.

De plus, avec la mise en œuvre du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), qui renforce le pouvoir des responsables hiérarchiques en l'absence de tout contrôle paritaire, l'individualisme libéral s'impose désormais en doctrine prioritaire dans la gestion des services publics. Il appartient à la FSU de le dénoncer, de s'y opposer et de mobiliser les militant-es et les agent-es lors des prochains mouvements sociaux et des élections professionnelles, afin de préserver le paritarisme et le fonctionnement de nos instances de concertation.



SNUTER-FSU Paca

Diplôme d'assistant-e social-e

Le diable est dans les détails

L'arrêté du 22 Août confirme ce que nous savions déjà : la réforme du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) octroie une reconnaissance de niveau II en lieu et place du niveau III actuel. A première vue, il s'agit d'une réforme à saluer ! Mais, comme souvent, le diable est dans les détails et le SNUASFP FSU juge cette nouvelle mouture inacceptable et inquiétante pour l'avenir de la profession. L'arrêté précise que cette reconnaissance de niveau II s'appliquera dès 2021. Mais aucune rétroactivité n'est prévue, entraînant de facto une profession à deux niveaux, les professionnels diplômés jusqu'en 2020 étant positionnés au niveau III, les suivants au niveau II. En définitive, cela signifie que le gouvernement estime que les professionnels exerçant actuelle-

ment ne méritent aucunement la reconnaissance qui leur est pourtant due depuis tant d'années ! D'autre part, le contenu de la nouvelle formation suscite des interrogations sur la conception du métier. Les modalités d'entrée en formation, qui s'appuyaient jusqu'à maintenant sur un concours d'entrée visant à évaluer les capacités à faire face aux situations difficiles rencontrées, la connaissance de la profession, l'aptitude au travail en équipe ou encore l'empathie potentielle des candidats, ne sont pas clairement définies par cet arrêté. Il semblerait que l'accès à la formation se fasse via parcoursup, posant également la question des réorientations en cours de carrière professionnelle. Les nouvelles modalités de certification sont également inquiétantes : jusqu'à présent, l'essentiel de la

certification passait par des épreuves, organisées par les DRJCS. Désormais, les centres de formation seront les maîtres d'œuvre de la grande majorité des évaluations (3 domaines de compétence sur 4 et une partie du quatrième), laissant peser la crainte d'un DEASS à plusieurs vitesses.

Le SNUASFP FSU a voté le boycott des stagiaires de première année pour 2018-19 afin d'alerter les professionnels, les étudiants et les centres de formation de cette reconnaissance tronquée et non-rétroactive. Le SNUASFP FSU continuera de revendiquer une même reconnaissance pour tous et de porter une vision exigeante d'un travail social émancipateur.

Aurélien MEDAN
Secrétaire Académique
SNUASFP FSU

Comment lutter collectivement contre l'individualisme ?

Tel est le thème du prochain stage organisé par la FSU PACA les 22 et 23 novembre.

Depuis plusieurs années, nous constatons, en tant que syndicaliste ou comme citoyen-ne, que, de plus en plus, le collectif n'a pas bonne presse, il paraît daté, peu en phase avec le besoin de se singulariser ... et pourtant ! Il y a en fait une confusion qui est faite entre la nécessaire indépendance de chacun-e, le besoin de ne pas être semblable à l'autre, d'être perçu-e avec son identité propre ... et la volonté d'individualiser pour dresser les salarié-es les un-es contre les autres. Or, tout se mêle parfois dans l'esprit de certain-es de nos collègues qui réagissent ou raisonnent souvent de façon individualiste.

Nous constatons aussi de manière flagrante, depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la mise en œuvre d'une politique libérale voire ultra libérale dont le dénominateur commun est l'affaiblissement des garanties collectives. Pour arriver à cela, l'avènement de l'individualisme est nécessaire.

Cette politique ne peut qu'interpeller.

Un stage pour mieux comprendre les enjeux de l'individualisation.

Dans ce contexte de recul des droits sociaux, la FSU a décidé au niveau régional d'analyser les politiques à l'œuvre à partir de quatre thèmes identifiés et de réfléchir aux moyens de lutter contre cette dérive de notre société.

Tout d'abord, le thème des retraites, sujet emblématique des solidarités entre les générations, sera traité. En lien avec l'actualité, nous verrons comment, sous couvert d'une soi-disant réforme équitable pour toutes et tous, le gouvernement veut renvoyer chacun-e à son

propre parcours de vie, le « responsabiliser », en réalité lui faire payer ses choix qui sont bien souvent subis.

C'est aussi la notion de salaire au mérite qui occupe depuis peu à nouveau le devant de la scène, que ce stage veut aider à décrypter. «Les effets pervers de l'évaluation obsessionnelle et du salaire au mérite» très bien décrits dans l'ouvrage d'Evelyne Berthold-Rognon Pourquoi joindre l'inutile au désagréable, sont une illustration des aberrations du nouveau management public. A nous de proposer et d'inventer des pratiques alternatives pour permettre aux agents de la fonction publique de bien faire leur travail.

Le service public pour gérer le collectif tout en respectant les différences.

Les attaques incessantes depuis plusieurs mois en direction des services publics sont autant d'éléments qui visent à mettre en œuvre un individualisme exacerbé de la population. Ces derniers sont méprisés, dénominés, ils font «vieux monde». C'est oublier bien vite que les services publics ont permis, lors de la dernière crise financière de 2008, d'amortir un peu les inégalités et de préserver les plus fragiles. Et pourtant ce gouvernement n'a de cesse de reprendre les vieilles théories libérales du trop de service public. Pour notre part, à la FSU, nous pensons qu'il faut mettre en œuvre non pas une diminution des services publics voire leur disparition mais, au contraire, de promouvoir la fonction publique du XXI^e siècle seule à même de lutter contre l'individualisme que l'on veut nous imposer.

Des parcours scolaires individuels :
Richard GHIS

dualisés : choisir son avenir ou le subir ?

L'introduction de Parcours'up, les réformes du lycée à venir, la multiplication des évaluations ... sont autant de signes d'une individualisation qui rime avec sélection. Or, nous sommes convaincus à la FSU que l'avenir de notre pays et de notre société passe par la jeunesse. On peut légitimement se poser la question de savoir si les différentes politiques à l'œuvre depuis plusieurs années ont réellement donné priorité à la jeunesse ou au contraire l'ont sacrifiée.

Collectivement, réfléchir lors d'un stage de formation syndicale !

Durant deux journées, le jeudi 22 novembre et le vendredi 23 novembre, la FSU PACA vous invite à participer à ce temps de réflexion et d'action au domaine de Massacan à Toulon.

Bernadette Groison secrétaire générale de la FSU, Benoit Teste secrétaire général adjoint du SNES-FSU, Daniel Rallet précédent représentant de la FSU au Conseil d'Orientation des Retraites... nous ferons part de leurs expertises sur les différents sujets traités et participeront à nos débats qui, à n'en pas douter, seront riches et constructifs du fait de nos différences ET de notre réflexion collective !

Pour les modalités pratiques, n'hésitez pas à contacter votre section départementale, votre syndicat national ou rendez-vous sur le site de la FSU du VAR :
<https://fsu83.fsu.fr/stage2018/> Vous y trouverez le modèle d'autorisation d'absence et la fiche d'inscription.



PARCOURSUP, le bilan

Le Gouvernement célèbre en cette rentrée Parcoursup, nouvelle plate-forme d'orientation post-bac.

Preuves du succès, des chiffres nous sont assénés pour démontrer « objectivement » son efficacité : au

24 septembre, 2500 lycéen-nés seraient sans affectation contre 3700 l'année dernière... Quand on passe aux critiques faites à l'ancienne plate-forme, on peut surtout se dire que la nouvelle n'a pas tout réglé. Que va-t-on faire de ces élèves ? En outre, il faudrait ajouter au bilan environ 4000 bacheliers de 2017 en réorientation dans le supérieur pour cette rentrée, toujours en attente. Et que dire des milliers de jeunes (presque 40000), qui ne répondent plus aux propositions et sont considérés comme

inactifs sur la plate-forme !

Enfin, le vrai bilan n'est pas que chiffré. Le nouveau système d'orientation mis en place par le Gouvernement, a instauré, à travers la sélection dans les universités, la « loi du plus fort » : algorithmes de sélection sans aucune transparence, impossibilité de mesurer la part d'élèves affectés au mieux de leurs souhaits puisqu'il n'y a plus de classement des vœux, nombreux élèves mis « en attente » qui se sont tournés vers des formations privées...

Pour la FSU, le combat contre la vision gouvernementale du Lycée et de l'Éducation nationale, dont Parcoursup est l'emblème, reste plus que jamais d'actualité !

Bruno COMBETTE



La rue d'en face

Alors les faignants ? Pas capable de traverser la rue pour trouver un boulot ? C'est pourtant simple quand même... Puisque le président de la République le dit ! Du travail, il y en a, il suffit de changer de trottoir et de demander. Mais alors que dire à celles et ceux qui traversent la Méditerranée sur des embarcations de fortune à la recherche d'un avenir ? C'est quand même autre chose qu'un passage piéton.

A ceux là, Macron répond par une nouvelle loi asile-immigration : réduction du délai accordé pour déposer une demande d'asile, immigration sélective, doublement de la durée de rétention administrative, durcissement de l'accès à un titre de séjour pour les parents d'enfants français, fichage des mineur-es isolé-es, durcissement de l'accès à la nationalité française pour les jeunes né-es à Mayotte, possibilité pour les préfectures de passer outre les avis médicaux dans les procédures de régularisation pour raisons de santé. Alors faudrait savoir : faut traverser ou faut être né du bon côté de la chaussée ?

Parce qu'au gouvernement, ils sont quand même de plus en plus nombreux à traverser la rue pour quitter l'Élysée. Après François Bayrou en juin 2017, Nicolas Hulot et Laura Flessel ont suivi. Quant à Gérard Collomb, il a déjà annoncé qu'il emprunterait le passage piéton. Pourvu qu'ils traversent et aillent loin, très loin, en emportant dans leurs bagages le président et ses ami-es...

Emmanuel Trigo

Crédit photo : Adobe stock



BONNE NOUVELLE ! LES TAUX DE CRÉDIT IMMOBILIER⁽¹⁾ SONT HISTORIQUEMENT BAS.

Vous avez un crédit immobilier⁽¹⁾ en cours ou un projet d'acquisition ?

**DEMANDEZ UNE SIMULATION DE FINANCEMENT
À LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.**

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part !
Vous avez tout à y gagner !

Crédit Mutuel
Enseignant

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT LA GARDE

140, rue Vincent Raspail – 83130 La Garde

Courriel : 0910701@creditmutuel.fr – Tél. : 04 98 51 00 93*

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'était pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CME Nice, RCS Nice 811 475 979 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. *Appel local non surtaxé.

A QUI S'ADRESSER ?



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : <http://sd83.fsu.fr>

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc SNUipp
Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Christophe MENDOZE /
Gérard PERMINGEAT / Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER
Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Stéphane MOUNIER,
stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP,146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB
Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SNUTAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR,13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon



FSU PACA
Bourse du travail,
23 bd Charles Nédélec,
13331 Marseille cédex 3